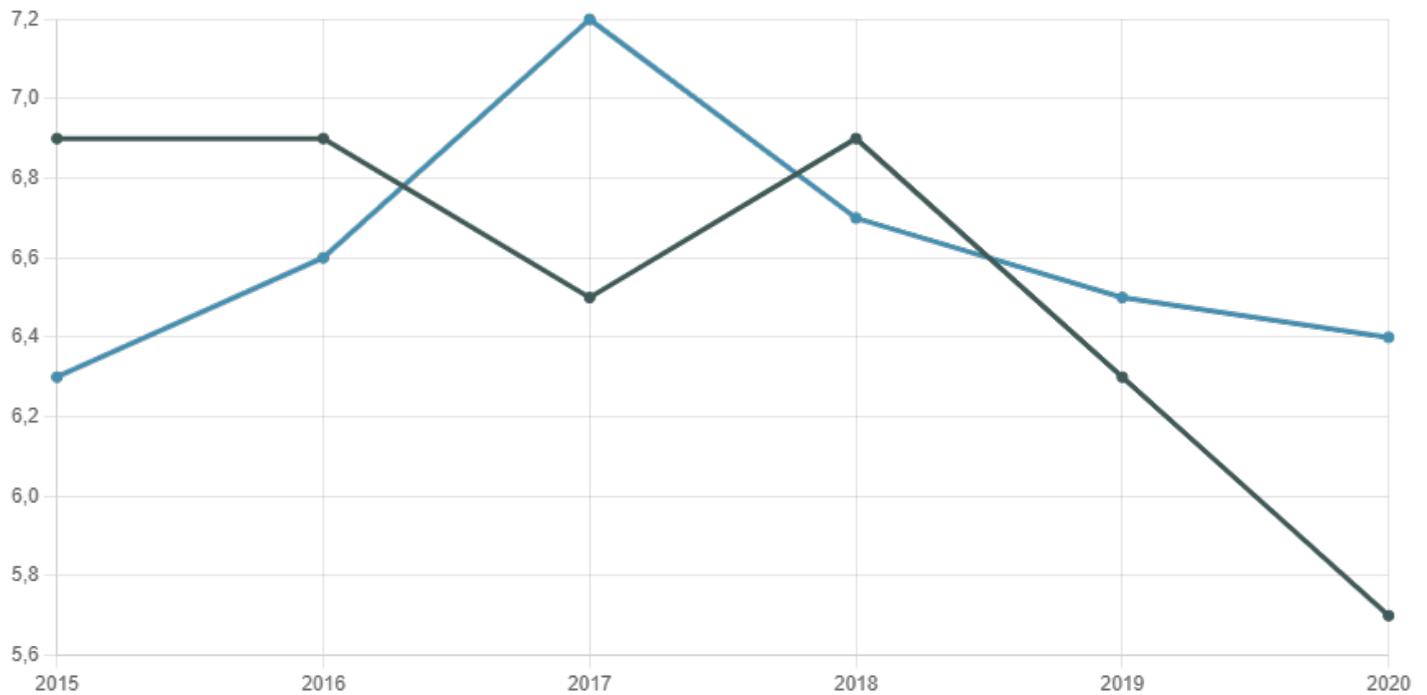


Taux de création d'entreprises dans la filière bois régionale

■ Hauts-de-France
■ France

Unité : en %



📍 Hauts-de-France 🗳️ 2022

Source : Baromètre ACSEL Banque de France - 2022

Le Baromètre ACSEL 2022 réalisé par la Banque de France et portant sur la situation économique et financière des entreprises de la filière bois régionale réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 750.000€ (hors exploitation forestière et sylviculture) nous donne le taux de créations d'entreprises (nombre de créations / nombre d'entreprises en %).

Le niveau de créations en Hauts-de-France est relativement proche de la moyenne nationale, mais en baisse depuis deux ans.

SECTEURS

1ère transformation | 2nde transformation | Construction bois

THÉMATIQUES

Économie | Entreprises